



JOURNÉE D'ÉTUDES **lundi 20 mai 2019** **Espace Reuilly 75012 PARIS**
BULLETIN D'INSCRIPTION à TITRE PROFESSIONNEL

(téléchargeable et imprimable)

EMPLOYEUR :

Nom du contact formation continue :

Nom de la structure :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. :

E-mail : confirmation e-mail :

PARTICIPANT :

Mme M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. fixe : Mobile :

E-mail (en majuscules) **indispensable** pour inscription et informations :

Profession :

Activité : salariée libérale mixte

Champ d'exercice : Santé Education Social Recherche-Enseignement Formation

Autres (merci de préciser)

TARIF D'INSCRIPTION : 120 €

PRISE EN CHARGE au titre de la FORMATION CONTINUE : joindre éventuellement à ce bulletin la convention de formation téléchargeable sur ce site internet, complétée, tamponnée et signée.

Ou

PRISE EN CHARGE par L'EMPLOYEUR (sans convention de formation)

Par ma signature, je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation ci-dessous ou à les consulter sur le site et les accepter.

Nom et statut du signataire

Cachet de l'organisme, date et signature

Bulletin complété, daté et signé (+ le cas échéant la convention de formation) à retourner à :

APPEA Journée d'études 19, rue Damesme 75013 PARIS

Tél : **07 81 36 90 13**

e-mail : contact@appea.org



N° SIRET : 539 708 651 00028 Code NAF (APE) : 9499Z N° déclaration formateur : 11 92 18837 92 N° Datadock 0045920



INSCRIPTION à TITRE PROFESSIONNEL avec ou sans convention de FORMATION CONTINUE

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

Les inscriptions à titre professionnel avec prise en charge au titre de la formation continue ou remboursées par l'employeur font l'objet d'une demande par l'organisme concerné (formulaire en ligne) accompagnée le cas échéant d'une convention de formation complétée, tamponnée, signée (formulaire en ligne) et doivent être envoyées par courrier.

Une convention contresignée et le programme des interventions avec les noms des formateurs-conférenciers seront adressés à l'employeur.

Dans tous les cas, une confirmation d'inscription sera adressée dès l'enregistrement effectif.

Règlement

Les tarifs d'inscription sont précisés sur le programme et les documents d'inscription. Ils sont exonérés de TVA (article 202 du Code général des impôts). Les frais de transport, hôtellerie et restauration ne sont pas pris en charge.

Dans le cadre d'une prise en charge par la formation continue, le règlement est dû à la réception de la facture. Sauf accord spécifique, le règlement s'opère par chèque ou virement (bancaire ou postal).

Les inscriptions sont valables pour le lundi 20 mai 2019.

Absence totale ou partielle du participant – annulation par l'organisme formateur

Toute annulation d'inscription devra être notifiée par écrit (courriel ou courrier postal) au secrétariat général de l'appea.

En cas de dédit moins de 30 jours avant le début de la session de formation (soit après le 20 avril 2019), une participation aux frais de dossier d'inscription d'un montant de 40 € sera demandée.

En cas d'annulation avant le 7 mai 2019, l'inscription du participant peut bénéficier sans frais à un autre participant, sous réserve qu'une nouvelle fiche d'inscription soit adressée avec mention « remplacement » accompagnée de l'accord (pour la formation continue) de l'organisme concerné.

En cas d'annulation de la manifestation pour cause de force majeure et indépendante de notre volonté, l'APPEA ne pourra pas rembourser les frais d'inscription.

Pour toute contestation, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent.

APPEA Journée d'études 19, rue Damesme 75013 PARIS

Tél : 07 81 36 90 13

e-mail : contact@appea.org



N° SIRET : 539 708 651 00028 Code NAF (APE) : 9499Z N° déclaration formateur : 11 92 18837 92 N° Datadock 0045920